



L'affiche

Personnels salariés des établissements

CPN PSAEE

NÉGOCIATIONS NATIONALES

La discussion sur le temps de travail et les avantages conventionnels a enfin été **dissociée** de celle portant sur la mise en place des classifications.

ATTENTION : cette discussion n'est pas annulée mais simplement différée !

L'accord de méthode signé le 11 mai 2010 prévoit que :

- les nouvelles classifications seront à mettre en place dans les établissements entre juin et décembre 2010 ;
- la revalorisation salariale liée aux classifications devra prendre effet à partir de septembre 2010. Selon l'augmentation générée, elle pourra s'étaler jusqu'en décembre 2011.

Les 28 mai et 9 juin prochains, auront lieu les négociations annuelles obligatoires sur les salaires (NAO).

**Le SPELC
participe activement
à ces négociations.**

